



FONDATION

UN AVENIR
ensemble

Le mérite en partage



TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

La taxe d'apprentissage est basée sur la masse salariale de l'année précédente.

Il s'agit du montant total des rémunérations soumises aux cotisations sociales et des avantages en nature versés par l'entreprise (salaires, indemnités, primes, gratifications, cotisations salariales, pourboires notamment). En 2022, le solde de la Taxe d'Apprentissage (13 %) demeure à la seule main des entreprises, dans la continuité de la mise en application du nouveau dispositif légal instauré en 2020.

Comment la verser ?

Vous pouvez verser le solde de 13 % de votre Taxe d'Apprentissage **par virement bancaire** ou **par chèque avant le 31 mai 2022.**

Combien verser ?

Vous pouvez verser **tout ou partie du solde de 13 %** de votre taxe d'apprentissage à notre Fondation.

Qu'est-ce qui a changé ?

Il n'y a désormais **plus de délais entre le paiement par l'entreprise et la réception des fonds** par notre Fondation puisque ceux-ci nous sont versés directement.

www.fondation-unavenirensemble.org

Bulletin de versement du solde de la taxe d'apprentissage 2022

À compléter et renvoyer à l'adresse :

Fondation Un Avenir Ensemble - Grande chancellerie de la Légion d'honneur - 1 rue de Solférino - 75007 PARIS

J'affecte à la Fondation Un Avenir Ensemble un versement de : _____ €

correspondant à _____ % du solde de la taxe d'apprentissage 2022.

Je vous adresse ce versement par :

Chèque

Par Virement en précisant **TA 2022**

sur le compte de la Fondation Un avenir Ensemble

IBAN : FR45 3000 2048 6800 0046 6217 T67 - BIC : CRLYFRPP

Merci d'adresser le reçu attestant de mon versement (montant et date) à l'adresse ci-dessous :

Raison sociale _____

Destinataire _____ Fonction _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

RESPECT DES VOS DONNÉES PERSONNELLES

Nous collectons et traitons de manière informatisée les informations que vous nous transmettez. Elles sont destinées à l'usage exclusif de la Fondation Un Avenir Ensemble ainsi qu'à des tiers que nous mandatons pour réaliser l'envoi de votre reçu fiscal, de votre lettre d'information et de nos campagnes d'appel à don. Ces données sont conservées uniquement pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données pour toute question concernant le respect de vos données personnelles à dpo@fondation-unavenirensemble.org
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Européen de Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de retrait, de portabilité et d'oubli relatif aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Siège de la Fondation Un Avenir Ensemble, 1 rue de Solférino, 75007 Paris ou écrire à dpo@fondation-unavenirensemble.org.



FONDATION

UN AVENIR
ensemble